

## Questions orales

[Traduction]

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, il est bien évident que le ministre ne sait pas qu'on a déjà franchi l'étape de la conciliation. Puisque jusqu'ici, le gouvernement a eu pour politique d'offrir les taux courants à ces travailleurs et qu'il n'offre au groupe de la réparation des navires qu'une augmentation de 12 p. 100 et de 8.6 p. cent et un contrat de deux ans qui ne comporte aucune disposition d'indexation au coût de la vie, ce qui revient à bien moins que les taux courants, le Conseil du Trésor a-t-il modifié sa politique afin de se conformer à la formule de consensus établie par le ministre des Finances ou pour n'importe quelle autre raison?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, il est bien connu que nous ne négocions pas ici même à la Chambre des communes, c'est à la table des négociations que nous le faisons.

\* \* \*

[Traduction]

## LES AFFAIRES INDIENNES

LES PLAINTES AU SUJET DU BUREAU DE CALGARY—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'OFFRE DE L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'ALBERTA

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et elle a trait aux plaintes des Indiens de Calgary à propos du bureau de son ministère dans cette ville. Une grande partie de ces plaintes concernent les services sociaux fournis par le bureau des affaires indiennes de Calgary. L'Association des travailleurs sociaux de l'Alberta a offert de mener une enquête indépendante à ce sujet et j'aimerais savoir si le ministre est prêt à l'y autoriser.

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je devrai y réfléchir. Comme le député le sait, nous avons accepté de financer un groupe de Calgary, appelé Calgary Urban Treaty Alliance, à la condition que le gouvernement provincial fournisse lui aussi une certaine aide. Nous avons fait cette offre au groupe CUTA de Calgary.

LA POSSIBILITÉ DE DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU DE CALGARY—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Une question supplémentaire. Le ministre est-il revenu sur la décision de son ministère de déménager le bureau de Calgary du quartier de la ville où la plupart des Indiens habitent?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, encore une fois, c'est une question que je devrai examiner.

[M. Chrétien.]

## LES DROITS DE L'HOMME

LE PROJET DE LOI ET LA QUESTION DE L'INDICATION DU PAYS D'ORIGINE DE CERTAINS CRIMINELS

**Mme Ursula Appolloni (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Un article du *Globe and Mail* d'aujourd'hui concernant le problème de la viande au Québec indique le pays d'origine de présumés criminels. En conséquence, le ministre voudrait-il assurer à la Chambre que son projet de loi sur les droits de l'homme s'opposera à cette déplorable coutume qui est une forme de racisme et de ségrégation et est tout à fait sans rapport avec la question?

Des voix: Bravo!

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je tiendrai compte volontiers de l'observation de la représentante au moment de rédiger la version finale du bill. Évidemment, la mesure sera nécessairement limitée en raison de la division des pouvoirs entre le fédéral et le provincial et de certains autres facteurs qui influenceront certainement sur la décision.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Justice. Le ministre convient-il que la question de son collègue serait réglée s'il présentait ce bill qui attend depuis des années?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je compte bien pouvoir apporter ce genre de solution avant longtemps.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

OCCO—LE REFUS DE CERTAINES PROVINCES DE SIGNER L'ENTENTE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À UNE RÉGLEMENTATION

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Il paraît que l'entente annoncée en avril et visant à déléguer un plus grand nombre de pouvoirs et de responsabilités à l'Office de commercialisation des œufs, bat de l'aile. Quelles mesures le ministre prend-il pour régler la situation étant donné que la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec refuseraient, paraît-il de signer l'entente accordant à l'Office de commercialisation des œufs les pouvoirs que le ministre estime nécessaires au bon fonctionnement du programme? De même, l'Ontario a accepté de signer mais à certaines conditions bien précises.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, d'après ce que j'ai appris des divers offices de commercialisation des œufs des provinces, certains d'entre eux ont ajouté des clauses à l'entente. On étudie actuellement ces clauses ajoutées à l'entente et les résultats me seront transmis aussitôt que l'on saura à quoi s'en tenir quant aux répercussions qu'elles ont sur l'entente. Quelques provinces ont déjà signé l'entente sous sa forme initiale. Je ne suis pas d'accord avec le député qui dit que l'Office se désagrège. Je ne pense pas que l'on ait jamais été si près d'avoir un programme convenable.